



ATTESTATION SUR L'HONNEUR

Je soussigné(e)

Nom :Prénom :

.....

Domicilié(e) :

.....

....

Atteste être :

- L'utilisateur d'un vélo à assistance électrique
- Le représentant ou tuteur légal de l'utilisateur

Nom (de l'utilisateur) :

Prénom (de l'utilisateur) :

Je m'engage à compter de ce jour pour une durée de trois ans :

- à ne percevoir qu'une seule subvention pour l'achat d'un vélo à assistance électrique;
- à apporter, dès demande des services du Parc Naturel Régional et durant toute la durée de l'opération, la preuve que je suis bien en possession du vélo électrique assisté;
- à restituer ladite subvention au Parc Naturel Régional Oise – Pays de France dans le cas où le vélo à assistance électrique viendrait à être revendu durant cette période de trois ans ;
- à retourner le questionnaire rempli au PNR, dans les 3 mois suivants l'acquisition du VAE.

Sanction en cas de détournement de la subvention

Le détournement de la subvention notamment en cas d'achat pour revente, est susceptible d'être qualifié d'abus de confiance et rend son auteur passible des sanctions prévues par l'article 314-1 du code pénal : « L'abus de confiance est le fait par une personne de détourner, au préjudice d'autrui, des fonds, des valeurs ou un bien quelconque qui lui ont été remis et qu'elle a acceptés à charge de les rendre, de les représenter ou d'en faire un usage déterminé. L'abus de confiance est puni de trois ans d'emprisonnement et de 375 000 euros d'amende ».

Fait à, le .../.../20...

Le bénéficiaire, Nom et Prénom, (Rajouter la mention « lu et approuvé »)

Le représentant légal du bénéficiaire si celui-ci est mineur, Nom et Prénom, (Rajouter la mention « lu et approuvé »)